depuis 1938 ...

AÉROCLUB DES CIGOGNES

Affilié FFAM sous le n° 154
Agrément Jeunesse et Sport n° 91S775

Avec ce modèle, on voit que Frédéric VERDY est fier de son club !

info-club
Avril 2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AEROCLUB DES CIGOGNES 2021

LOCAL DE REUNION "FRANCIS PLESSIER" : 38, route de Longpont 91700 SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS

PRESIDENTS D'HONNEUR	**Marcel FAGES (Président de 1966 à 1975)** **Francis PLESSIER (Président de 1975 à 1995) ✞ 1995**		
PRESIDENT	**Jean ROUSSEAU**	cj-rousseau@orange.fr	**06 83 54 44 98**
VICE-PRESIDENT	**Pierre FLANDIN**	pierreflandin@aol.com	**06 43 13 83 40**
SECRETAIRE	**Denis LABROSSE**	dj.labrosse@yahoo.fr	**06 66 41 86 57**
TRESORIER	**Jean-Pierre LONDERO**	jean-pierre .londero@orange.fr	**06 74 05 74 67**
SECRETAIRE BULLETIN	**Michel MORLOT**	mic.morlot@free.fr	**06 31 80 51 06**
CONCOURS	**Pascal SOULIE**	pascal.soulie@free.fr	**06 84 16 41 17**
TERRAIN Sécurité Site Avion	**Charly BORDIER**	charlybor82@yahoo.fr	**06 65 01 80 14**
Sécurité Site Planeur	**Christophe ROCOURT**	fafat@club-internet.fr	**06 87 59 71 00**
Remorquage	**François BIOTTEAU**	francois.biotteau@sfr.fr	**06 21 17 23 50**
Entretien	**Thierry DANSIN**	thierry.dansin@bbox.fr	**07 60 44 11 87**
LOCAL	**Claude LESEIGNEUR**		**01 69 04 11 30**
FORMATION JEUNES (en atelier)	**Franck CAYRE (Pélicans)**	frank.cayre@hotmail.fr	**06 11 26 25 73**
	Jean ROUSEAU (Cigognes)		**06 83 54 44 98**
FORMATION PILOTAGE (sur le terrain)	**Jean-Jacques PIROU (Site Avion)**	papou91@gmail.com	**06 08 07 19 61**
	Patrick ELLIOT (Site Planeur)	patrick.elliot@free.fr	**06 20 88 58 32**
ANIMATION / COMMUNICATION	**Pierre FLANDIN**		**06 43 13 83 40**
SITE INTERNET CLUB	**Olivier LEPRON**	olivier.lepron@free.fr	**06 25 73 60 29**
FESTIVITES	**Laurent BARON-TROCELLIER**	cnewwz@gmail.com	**06 63 10 58 85**
PLANS/DOCUMENTATION	**Christian TONNAUD**	christian.tonnaud@wanadoo.fr	**06 07 53 34 23**

VERIFICATEURS	**Claude CELLERIER**	claude.cellerier@wanadoo.fr	**06 76 33 13 31**
AUX COMPTES (hors conseil d'administration)	**Gérard BEUCHERIE**	gerard-beucherie@orange.fr	**06 30 86 25 26**

Etabli à distance par courrier électronique le 9 décembre 2020

Le mot du président

Triste nouvelle, notre ami Claude DEUR est décédé d'un arrêt cardiaque chez lui, pendant son sommeil, dans la nuit du 21 février 2021. Né en 1935, il avait rejoint l'Aéroclub des Cigognes en 1961 et avait reçu le matricule n° 8. Claude était resté très attaché aux Cigognes et venait régulièrement à nos Grands Cirques et à nos Fêtes du Club, mais aussi à nos Coupes de la Saint-Sylvestre à partir de 1995, car le matin, nous nous retrouvions sur la tombe de Francis PLESSIER pour le dépôt d'une gerbe. J'adresse ici à son épouse Anne-Marie les meilleures pensées du club en ce moment si difficile.

Les nouvelles conditions d'utilisation des sites de vol ont été affichées sur les deux sites de vol. Je vous invite à en prendre connaissance dans ce bulletin, si vous ne l'avez pas déjà fait. Je vous recommande donc d'être responsables et de les respecter, car le club ne peut rien imposer, ni contrôler.

Exceptionnellement, l'Assemblée Générale de la FFAM s'est tenue en distanciel, à cause de la pandémie, le samedi 27 mars 2021 après-midi. La participation des associations a été jugée très satisfaisante en la circonstance. Le président Laurent HENRY a été reconduit pour un mandat de 4 ans.

Un projet de convention est en cours d'élaboration entre notre club et la Compagnie de Gendarmerie des Transports Aériens de Paris-Orly sise à Athis-Mons, qui a demandé de pouvoir utiliser notre terrain à des fins de formation et d'entrainement au profit de ses pilotes de multirotors. Je vous invite à lire le paragraphe sur ce sujet pour en savoir plus.

Nos sites de vol sont restés propres pendant tout l'hiver car le denier entretien a été fait volontairement en octobre 2020 par les Espaces Verts de l'Avenir de Leudeville, notre prestataire depuis l'an dernier. Le contrat avec cette société a été renouvelé pour 2021 : ainsi, la première tonte est intervenue le 31 mars et la seconde est programmée fin mai. De leur côté, dès début mars, Thierry DANSIN et Mathieu LECUYER ont assuré l'entretien des pistes du site avion avec la tondeuse autoportée : nous les remercions pour leur dévouement à l'entretien des sites de vol.

Nous sommes toujours confrontés à l'arrivée de nouveaux dépôts le long du chemin d'accès et nous n'avons aucune solution pour arrêter ce phénomène. Monsieur CHARPENTIER, cultivateur à Leudeville et membre du conseil municipal, a brûlé systématiquement les dépôts en amont du site avion, qu'il en soit ici remercié. Pour les dépôts à hauteur du site avion, c'est la commune de Vert-le-Grand qui est concerné : Monsieur MARAIS, maire de Vert-le-Grand, nous a indiqué que ce sont les pompiers qui se chargeront de brûler les détritus.

En ce qui concerne l'avenir même de notre terrain, nous avons reçu mi-janvier de très bonnes nouvelles de la commune de Leudeville. Ainsi, Monsieur LECOMTE, maire de Leudeville, a communiqué en ces termes dans le « Flash Info » de janvier 2021 :

« Le devenir de la ferme de Bressonvilliers devrait se définir en 2021 grâce à l'implication du préfet sur la cession du foncier. Après d'âpres discussions et négociations, la commune a obtenu l'acquisition de l'ensemble des terres cultivables, ainsi que des pavillons d'habitation. Le corps de ferme et les bâtiments agricoles reviendront à la CCVE. En outre, l'élaboration d'un projet agricole innovant va démarrer sous l'égide de la chambre d'agriculture sur demande du préfet ».

Il faut dire que nous attendions impatiemment ces orientations depuis 2005, car nous étions dans l'incertitude avec les militaires, alors gestionnaires des terrains. Ainsi aujourd'hui, nous sommes beaucoup plus confiants sur la pérennité de notre terrain, d'autant que nos relations avec la commune de Leudeville sont très bonnes depuis longtemps. Des précisions complémentaires sont données dans ce bulletin.

Comme à l'habitude dans ce bulletin, vous trouverez toutes vos rubriques habituelles sur la formation, les dernières nouvelles sur notre terrain, le point sur nos manifestions programmées en 2021, nos interventions dans les villes, etc.

Enfin, je vous rappelle que, si vous n'avez pas réglé votre cotisation 2021, vous ne pouvez plus voler sur notre terrain. Dans les circonstances actuelles, votre réinscription doit être faite par chèque auprès de notre secrétaire Denis LABROSSE (7, avenue Roger Chambonnet 91220 Brétigny-sur-Orge). Je vous précise que votre inscription faite, vous devez recevoir, dans les quelques jours qui suivent, un mail de la FFAM, confirmant votre démarche. Dans le cas contraire, avertissez rapidement notre secrétaire.

Beaucoup de bons vols en toute sécurité. Surtout prenez soin de vous et portez-vous bien.

Jean ROUSSEAU

Renouvellement des cotisations du club pour 2021

Compte tenu des circonstances, nous vous invitons à assurer votre renouvellement au club par courrier adressé directement à notre secrétaire Denis LABROSSE (7, avenue Roger Chambonnet 91220 Brétigny-sur-Orge). La cotisation doit être réglée uniquement par chèque, libellé à l'ordre de l'Aéroclub des Cigognes. Sans ce renouvellement, vous ne pourrez plus voler sur notre terrain à compter du 1er janvier 2021.

Nous vous rappelons que, lorsque la FFAM reçoit votre adhésion, elle vous envoie immédiatement un mail de confirmation de l'opération. Si vous ne recevez pas ce mail, dites-le au secrétaire ou au président afin d'agir auprès de la fédération. A votre inscription, le texte du mail de la FFAM que vous devez recevoir est le suivant : « Vous venez de vous inscrire dans votre club, affilié à la FFAM, pour pratiquer l'aéromodélisme cette saison et votre club a procédé à votre inscription auprès de la FFAM. Nous vous invitons à découvrir votre espace licencié depuis le site FFAM ou via ce lien http://licencies.ffam.asso.fr ». Une raison du non retour de cette information peut être un problème dans votre adresse mail et nous vous recommandons donc alors de la vérifier.

Pour l'année 2021, compte tenu des difficultés rencontrées pour récupérer des jeunes, la FFAM a décidé de rendre gratuite la licence fédérale pour les moins de 18 ans. L'assurance FFAM individuelle accident reste facultative. Cependant, elle est intégrée automatiquement à hauteur d'1,62 € dans le coût de la licence fédérale. Si l'adhérent y renonce, il peut la déduire sur la base d'une démarche personnelle : dans ces conditions, il doit remplir un formulaire de renonciation des garanties associées (voir notre secrétaire). Pour en savoir plus, consulter l'espace des licenciés http://licencies.ffam.asso.fr

Rappel des cotisations club 2021 qui comprennent la part club, la licence FFAM, cette dernière intégrant l'assurance obligatoire de responsabilité civile et une assurance individuelle accident :

- **cadet loisir et compétition** (né en 2007 ou après)	droit d'entrée : 30 €	cotisation : 36 €
- **junior 1 loisir et compétition** (né en 2005 ou 2006)	droit d'entrée : 30 €	cotisation : 38 €
- **junior 2 loisir et compétition** (né en 2003 ou 2004)	droit d'entrée : 30 €	cotisation : 42 €
- **adulte loisir** (né en 2002 ou avant)	droit d'entrée : 60 €	cotisation : 140 €
- **adulte compétition** (né en 2002 ou avant)	droit d'entrée : 60 €	cotisation : 150 €
- **encadrement**	droit d'entrée : 60 €	cotisation : 42 €

L'AG 2021 de la FFAM

L'Assemblée Générale de la FFAM s'est tenue en distanciel le 27 mars 2021 après-midi. Le président Laurent HENRY a été reconduit pour un mandat de 4 ans. En ce qui concerne le comité directeur, il a été renouvelé à 50 %, en particulier avec un nouveau secrétaire général (Jean-Luc DRAPEAU), un nouveau trésorier (Patrick BOUARD) et un nouveau vice-président (Michel OCIEPKA que nous connaissions déjà comme responsable fédéral planeur). Le comité directeur comprend théoriquement 20 membres dont au moins 5 féminines : malheureusement, le nouveau comité n'en comprendra que 17 par manque de candidats volontaires. Ainsi, 3 postes restent vacants : le poste de médecin et deux postes de féminines. Nous ne pouvons que souhaiter bon vent à cette nouvelle équipe, car sa tâche sera très importante compte tenu des circonstances. En 2020, la FFAM comptait 23 832 licenciés (même chiffre qu'en 2006) et 854 associations (862 en 2019). 326 associations ont participé via Internet à cette AG un peu exceptionnel, ce qui est satisfaisant vu le contexte.

Convention avec la Gendarmerie de l'Air d'Athis-Mons

La Compagnie de Gendarmerie des Transports Aériens de Paris-Orly sise à Athis-Mons nous a demandé de pouvoir utiliser notre terrain pour assurer la formation et l'entrainement de ses télépilotes de multirotors. En conséquence, un projet de convention est en cours d'élaboration. Les contraintes générées pour nous seront très faibles, compte tenu des besoins exprimés par la Gendarmerie. Il est ainsi prévu que la Gendarmerie :

- ne vole que de temps en temps pendant la semaine l'après-midi,
- laisse la priorité à nos membres pour voler,
- ne vole qu'en vue directe avec des machines de très faible masse,
- respecte strictement notre règlement de terrain,
- respecte strictement le protocole que nous avons avec Orly.

La convention sera conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction, sans pour autant excéder trois ans. Elle pourra être résiliée à la demande de l'une des deux parties, avec un préavis d'un mois.

Pour information, une convention est en cours de mise en place, entre la Gendarmerie de l'Air d'Athis-Mons et le Cluster Drones de Brétigny, qui a d'ores et déjà donné son accord de principe. Cette convention a pour objet d'autoriser les vols d'entrainement à longue distance. Nous rappelons ici qu'une convention existe déjà entre notre club et le Cluster Drones pour définir les interactions entre les différentes activités aériennes.

Maxence en double commande avec Thierry

La formation

Compte tenu des conditions météo, la formation au pilotage est restée en sommeil jusqu'au mois de mars. Ainsi, Pascal PAGNOUX a repris sa formation au pilotage planeur sur l'Easy Glider du club. Quant au jeune Maxence GAUVRY, nouvel adhérent avec le matricule n° 1633, il a été pris en main par Thierry DANSIN sur l'avion du club.

La formation à la construction s'est arrêtée aux Pélicans et ne devrait reprendre qu'en mai, suite aux décisions gouvernementales sur les regroupements.

Pascal PAGNOUX a repris l'écolage en février

Thierry et Maxence avec l'avion école du club

Recommandations importantes pour utiliser nos sites de vol à partir du 10 avril 2021

Nous avons reçu du Département de l'Essonne une injonction qui limite les regroupements à 6 personnes maximum. En ce qui nous concerne, comme nous avons deux sites de vol complètement indépendants, nous pouvons appliquer cette injonction sur chacun des deux sites, ce qui la rend un peu plus supportable.

Dans ces conditions, je vous recommande, car nous ne pouvons rien imposer ni contrôler :

- de ne venir sur le terrain que si vous habitez dans le 91 ou dans la limite de 30 km (à vol d'oiseau) de votre domicile, dans le cas des départements limitrophes,

- de respecter rigoureusement les gestes barrières : porter un masque, nettoyer vos mains avec du gel hydro alcoolique et respecter une distanciation suffisante entre vous,
- de ne venir que si vous avez vraiment l'intention de voler,
- de venir au terrain non accompagné afin de donner de la marge à la limitation imposée,
- de ne venir, si vous êtes retraités, que pendant la semaine afin de libérer le week-end au profit des actifs,
- d'éviter les regroupements de plus de 6 personnes sur un même site de vol.

Il appartient donc à chacun de respecter ces recommandations qui sont rappelées sur des panneaux placés à l'entrée des deux sites de vol.

Le terrain

Nos sites de vol sont restés propres pendant tout l'hiver car le denier entretien a été fait volontairement en octobre 2020 par les Espaces Verts de l'Avenir de Leudeville, notre prestataire depuis l'an dernier. Le contrat avec cette société a été renouvelé pour 2021 : ainsi, la première tonte est intervenue le 31 mars et la seconde est programmée fin mai. De leur côté, dès début mars, Thierry DANSIN et Mathieu LECUYER ont assuré l'entretien des pistes du site avion avec la tondeuse autoportée. Malheureusement, celle-ci a eu de nombreux problèmes mécaniques et cette fois-ci sur la colonne de direction. Depuis deux ans, nous avons constaté des pannes fréquentes sur cette machine et heureusement la société Michelet, implantée à Lisses, avait pu fournir les pièces usagées et Thierry a peu en assurer les réparations. Mais depuis 6 mois, cette société a déménagé en Seine-et-Marne et est devenue ainsi assez inaccessible pour nous. Déjà en juillet 2020, Thierry nous avait fait part de ses inquiétudes sur la faible fiabilité de notre tondeuse autoportée et nous avions alors étudié son remplacement par une machine neuve et prévue son financement en 2021. Rappelons ici que la tondeuse en place était une occasion achetée en 2014. En conséquence, une nouvelle tondeuse sera approvisionnée d'ici juin 2021. Encore merci à Thierry et Mathieu pour leur dévouement à l'entretien des sites de vol.

Les deux nouveaux tas d'ordures sur la droite avant le site avion

Les tas de détritus à hauteur du site avion

Nous sommes toujours confrontés à l'arrivée de nouveaux dépôts le long du chemin d'accès et nous n'avons aucune solution pour arrêter ce phénomène. Monsieur CHARPENTIER, cultivateur à Leudeville et membre du conseil municipal, a brûlé systématiquement les dépôts en amont du site avion, qu'il en soit ici remercié. Pour les dépôts à hauteur du site avion, c'est la commune de Vert-le-Grand qui est concerné. Monsieur, MARAIS, maire de Vert-le-Grand, nous a indiqué que ce sont les pompiers qui se chargeront de brûler les détritus.

Outre les 80 migrants logés dans les 11 pavillons, près d'une trentaine de caravanes des gens du voyage ont envahi, depuis le mois d'octobre 2020, la ferme de Bressonvilliers. Depuis le 20 mars dernier, une quinzaine de nouvelles caravanes des gens du voyage ont pris place à proximité de la ferme. Pourquoi ces nouveaux arrivants n'ont-ils pas rejoint les précédents ? Tout simplement parce qu'ils ne s'entendent pas entre eux ! Tous ces gens du voyage devraient quitter les lieux avant la fin avril. Quant aux migrants, logés dans les anciens pavillons de l'INRA, ils ont vocation à déménager dans les mois qui viennent.

En ce qui concerne l'avenir même de notre terrain, nous avons reçu mi-janvier de très bonnes nouvelles de la commune de Leudeville. Ainsi, Monsieur LECOMTE, maire de Leudeville, a communiqué en ces termes dans le « Flash Info » de janvier 2021 :

« Le devenir de la ferme de Bressonvilliers devrait se définir en 2021 grâce à l'implication du préfet sur la cession du foncier. Après d'âpres discussions et négociations, la commune a obtenu l'acquisition de l'ensemble des terres cultivables, ainsi que des pavillons d'habitation. Le corps de ferme et les bâtiments agricoles reviendront à la CCVE*. En outre, l'élaboration d'un projet agricole innovant va démarrer sous l'égide de la chambre d'agriculture sur demande du préfet ».

***CCVE : Communauté de Commune du Val d'Essonne**

Affichage des recommandations au 25 mars sur le site planeur

Les dégâts côté préau du site avion

Il faut dire que nous attendions impatiemment ces orientations depuis 2005, car nous étions dans l'incertitude avec les militaires, alors gestionnaire des terrains. Ainsi aujourd'hui, nous sommes beaucoup plus confiants sur la pérennité de notre terrain, d'autant que nos relations avec la commune de Leudeville sont très bonnes depuis longtemps.

Quelques précisions complémentaires nous ont été apportées sur cette opération :

- L'acquisition des terres et des 11 pavillons sera officialisée par un acte notarié qui devrait intervenir avant la fin 2021. Ainsi, ce n'est qu'à partir de cette opération que nous pourrons négocier le montant du bail de location avec la commune de Leudeville. Pour information, le coût de location d'un hectare sera de l'ordre de 150 € par an, ce qui est très raisonnable.

.Les 11 pavillons devraient être loués à la gendarmerie, ce qui serait une bonne chose pour améliorer la sécurité globale du site qui en a bien besoin. De ce fait, les migrants ont vocation à être relogés ailleurs.

.

Le vol d'intérieur

Les fanas de l'Indoor

- Plessis-Pâté : la suspension du mois de novembre 2020 est toujours d'actualité et nous attendons avec impatience la levée de cette interdiction. Nous ne manquerons pas de vous avertir de l'évolution. Nous rappelons que l'accès est assuré à l'aide de cartes magnétiques, détenues par Pierre VANDAMME (06 19 63 37 87) et Jean ROUSSEAU (06 83 54 44 98). Si vous n'arrivez pas en même temps que les responsables désignés, vous pouvez accéder au gymnase, via la petite porte sur la droite, donnant accès au petit terrain de basket et à la porte du gymnase (côté route) : appuyer sur le bouton à droite de la porte du gymnase (nouveau système avec caméra) pour les avertir de votre présence ou contacter-les sur leurs portables. Attention, ils peuvent mettre un certain temps pour venir vous ouvrir s'ils sont en vol, soyez donc un peu patient. Ainsi, cette procédure souple permet de venir à n'importe quel moment, entre 18 h et 20 h.

- Fleury-Mérogis : la dernière séance s'est déroulée le 18 octobre 2020 et depuis, l'accès à la salle est toujours suspendu. Puisque la dernière séance de la saison est programmée au 4 avril, nous pouvons dire que les vols ne reprendront pas avant le mois de septembre 2021. A noter que le responsable du gymnase nous propose parfois des séances supplémentaires, alors espérons !
L'horaire et le lieu sont inchangés, à savoir entre 9 h et 12 h, dans la salle Colette BESSON du complexe Jacques Anquetil. Attention, la présence d'un maximum de pilotes est importante à chaque séance, si nous voulons conserver la salle.

Les Pélicans poursuivent l'aménagement de leur nouveau local

Un plan de travail est en place

L'accès au nouveau local reste toujours très limité compte tenu des décisions gouvernementales.

Olivier et son F5K

Sous l'action d'Olivier SEGOUIN, une nouvelle formule de planeur, le F5K, devrait être mise en place (voir photo). Il s'agit en fait de motoriser des planeurs lancés main d'une envergure maximale d'1,50 m. Cette nouvelle formule serait ainsi accessible aux modélistes un peu moins « dynamiques ».

Rappel : La nouvelle adresse du local des Pélicans est 31, avenue Joyeuse à Savigny sur Orge.

Disparition de Claude DEUR

Notre ami Claude DEUR est décédé d'un arrêt cardiaque chez lui, pendant son sommeil, dans la nuit du 21 février 2021.

Claude et sa soucoupe de la mère Noël à la Saint-Sylvestre 2007

Né en 1935, il avait rejoint l'Aéroclub des Cigognes en 1961 et avait reçu le matricule n° 8. Il restera au club jusqu'à son départ en province pour son travail, dans les années 70. Ainsi, il intègrera un club de la région de Lunay dans le Loir-et-Cher. Il se réinscrira à l'Aéroclub des Cigognes dans les années 2000 et y restera jusqu'à son envolée vers d'autres cieux.

Claude reçoit la Coupe de la Saint-Sylvestre en 2011

Claude DEUR et Francis PLESSIER

Claude était un ardent modéliste et son plaisir était de concevoir ses modèles, que cela soit à moteur caoutchouc à ses débuts ou en radiocommande plus tard. C'est ainsi que l'on verra Claude en couverture du MRA de mars 1954 avec un avion de vol libre type Coupe d'Hiver genre Austria. Il était très ami avec Francis PLESSIER, notre ancien président, qui l'avait fortement orienté vers la radiocommande. Lors des journées des records à Saint-André-de-l'Eure dans les années 60, Claude avait établi le premier record de France de distance en avion radiocommandé avec environ 3 km. Il utilisait alors un modèle personnel équipé d'un moteur à auto allumage de 3,5 cc Webra Bully.

Claude était resté très attaché aux Cigognes et venait régulièrement à nos Grands Cirques et à nos Fêtes du Club, mais aussi à nos Coupes de la Saint-Sylvestre à partir de 1995, car le matin, nous nous retrouvions sur la tombe de Francis PLESSIER pour le dépôt d'une gerbe. A partir de 2015, des problèmes de santé ne lui permettront plus de venir nous voir aussi régulièrement qu'il l'aurait souhaité.

C’est son épouse Anne-Marie qui nous a avertis immédiatement du décès de Claude. Celle-ci nous a rappelé que Claude était très attaché aux Cigognes et qu’il en parlait très souvent avec une certaine émotion puisque c’était le club de ses débuts en radiocommande avec Francis PLESSIER.

Activités sur le site avion

Frédéric VERDY
aux manches

Le dernier planeur électrique de
Frédéric VERDY

Les activités n'ont vraiment jamais cessé sur le site avion, seule la mauvaise météo nous a limités. Nous avons pu apprécier de nouveaux modèles tels ceux de notre ami Frédéric VERDY fort bien décorés : un beau SITCK 25 avec un grand logo Aéroclub des Cigognes sur l'aile et un mignon petit motoplaneur électrique.

De son côté, Jean-Michel YVE a sorti de son atelier un beau HMS 31 Mi de 7 mètres d'envergure qui n'attend plus que d'être remorqué…

La nouvelle bête de Jean-Michel YVE, un
ASH 31 Mi de 7 m d'envergure

Stéphane AKINOTCHO
avec son planeur remorqué

Quant à Thierry DANSIN, il a pu récupérer et tester le moteur bicylindre de son gros remorqueur, après une lourde réparation liée à des segments défaillants. Le défaut majeur se traduisait par une perte de puissance au bout d'une trentaine de secondes, plein gaz. De ce fait, le réparateur a dû faire usiner spécialement de nouveaux segments pour prendre en compte les spécificités de son moteur. Dans ces conditions, les séances de remorquages ont pu reprendre en mars, à la grande satisfaction des pilotes de planeurs.

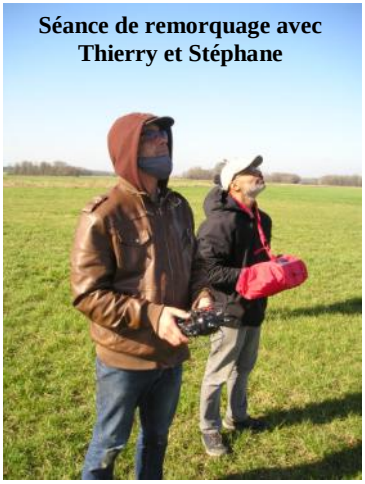
Séance de remorquage avec
Thierry et Stéphane

Thierry teste son moteur après réparation

Activités sur le site planeur

André HESLON se prépare
pour son premier vol de l'année

Comme sur le site avion, les activités n'ont jamais été réellement arrêtées sauf pour des raisons météo. De nouveaux modèles sont apparus tels le motoplaneur très léger de Franck CAYRE qui a semblé un peu sous motorisé, mais Christophe ROCOURT a pris ce problème en main avec des solutions à la clé.

Christophe reprend l'entrainement

Olivier et son F5K

Franck CAYRE et sa dernière création

Le site planeur a été tondu le 31 mars, à la grande satisfaction des pilotes, car l'herbe commençait à être un peu haute. Surtout des touffes commençaient à apparaître pouvant provoquer à l'atterrissage du planeur des rotations rapides, avec un risque notable de rupture du fuselage (c'est arrivé).

Calendrier des manifestations et des compétitions 2021

Manifestations

Samedi 15 & dimanche 16 mai	Interclubs à Leudeville
Dimanche 23 mai	Journée Vintage à Leudeville
Dimanche 27 juin	Journée Grandes Plumes à Leudeville
Samedi 11 septembre	Session Ailes & Brevets à Leudeville + Brocante
Samedi 18 septembre	Session QPDD à Leudeville
Vendredi 31 décembre	Coupe de la Saint-Sylvestre à Leudeville

Compétitions

Dimanche 18 avril	FF2000 à Leudeville (concours annulé)
Samedi 8 mai	F3J à Leudeville (pas de vol sur le site avion)
Dimanche 6 juin	Maquettes à Leudeville sur le site avion
Samedi 19 juin	F3G (journée découverte) à Leudeville
Dimanche 20 juin	F3B à Leudeville
Samedi 3 et dimanche 4 juillet jours)	CF F3J à Leudeville (pas de vol sur le site avion pendant ces 2
Dimanche 26 septembre	F5K à Leudeville
Dimanche 7 novembre	F3J (Coupe d'Hiver) à Leudeville (pas de vol sur le site avion)

Point sur nos manifestations 2021

Depuis le 1er janvier 2020, tous les concours programmés ont été annulés par la FFAM. Pour la suite des événements, nous sommes un peu dans l'expectative. Malgré tout, voilà ce que nous pouvons dire :

- Le concours FF 2000 du 18 avril est supprimé

- A partir de mai, nous maintenons toutes les manifestations programmées sauf la journée jeunes de Leudeville qui est d'ores et déjà annulée. A signaler ici que toutes les séances jeunes prévues au MCB ont été annulées.

- Les précisions suivantes sont apportées :

° Samedi 15 & dimanche 16 mai : L'Interclubs à Leudeville est prévu avec repas sorti du sac et la possibilité d'utiliser le barbecue - un apéritif sera offert. Florian CHABOT est le responsable de cette manifestation.

° Dimanche 23 mai : La Journée Vintage à Leudeville est prévue avec repas sorti du sac et la possibilité d'utiliser le barbecue - un apéritif sera offert. Thierry BORDIER est le responsable de cette manifestation.

° Dimanche 27 juin : La Journée Grandes Plumes à Leudeville est prévue avec repas sorti du sac et possibilité d'utiliser le barbecue - un apéritif sera offert. François BIOTTEAU est le responsable de cette manifestation.

° Le championnat de France F3J des 3 et 4 juillet est maintenu et nous attendons des précisions de la FFAM. Luc BOCQUET est le responsable de cette manifestation.

Résultats des concours

A cause de la pandémie, les Cigognes n'ont participé à aucun concours au premier trimestre.

Le coin des nouveaux

1200	BERTHIER	Fabrice	45, rue Albert Fouilleret	91700 Villiers-sur-Orge	06 81 81 87 80
1634	DANIEL	Philippe	4, allée des Etourneaux	91210 Draveil	06 85 53 16 45
1635	POUZIN	Jean-Paul	28, rue de la Pommeraie	91630 Leudeville	06 68 34 57 29
1636	DELABRE	Kévin	4, rue de Martroy	91610 Ballancourt-sur-Essonne	06 35 58 91 17

Bienvenue parmi nous à ces nouveaux membres du club.

Le local de l'Aéroclub des Cigognes est ouvert le 1er et le 3ème mercredi de chaque mois (sauf juillet et août), à partir de 21 heures, au 38, route de Longpont 91700 SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS (au fond du parking, prendre le chemin à droite du bâtiment).
Si votre nom est mal orthographié ou si votre adresse est erronée, faites-le savoir par téléphone, ou mieux par mail, à Denis LABROSSE (voir ses coordonnées dans la liste du Conseil d'Administration).

INFO-CLUB est publié quatre fois par an, soit en janvier, avril, juillet et octobre. Vous êtes invités à proposer des articles pour le bulletin.

Vous pouvez consulter sur Internet les sites suivants :

- AEROCLUB DES CIGOGNES http://www.aeroclub-cigognes.info
- FFAM http://www.ffam.asso.fr
- LAMIF http://lamif.ffam.asso.fr/

AEROCLUB
DES CIGOGNES

Exp. Monsieur Jean ROUSSEAU
25, avenue de l'Obélisque
91770 SAINT-VRAIN